



CPAS BRUXELLES

avenue Jules Malou
1040 Bruxelles

Objet.: Implantation d'antennes émettrices – Av Jules Malou, 60

Bruxelles, le 03 avril 2014

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre envoi du 27/02/2014, celui-ci a retenu toute mon attention.

Mon prédécesseur, Monsieur Yvan Mayeur, actuel bourgmestre de la Ville de Bruxelles, vous avait promis un moratoire à ce sujet et il a tenu parole.

Par ailleurs, sur décision de Conseil, il a interrogé l'IBGE de façon très précise quant au danger potentiel des champs électromagnétiques liés à la téléphonie mobile (courrier du CPAS du 27/11/2013).

Présidente du CPAS depuis le 16 décembre 2013, j'ai repris ce dossier et poursuivi l'action entamée.

Vous trouverez en annexe de la présente, la réponse qui nous a été adressée par l'IBGE.

Par ce courrier de janvier 2014, l'IBGE nous signale que la norme adoptée en Région de Bruxelles-Capitale est basée sur un avis du Conseil supérieur de la santé et est plus stricte que la norme précédente fixée par l'autorité fédérale.

Pour les effets sur la santé, l'IBGE signale qu'il ne peut que nous renvoyer au Conseil supérieur de la santé, ainsi qu'au SPF Santé publique qui possèdent toutes les compétences scientifiques pour juger des effets des technologies GSM sur la santé.

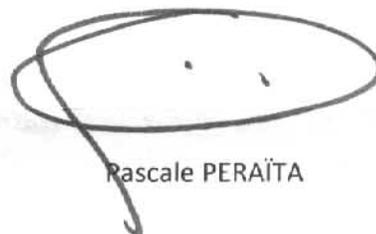
L'IBGE, quant à lui, estime ne pas avoir les compétences requises pour juger de ces questions et se réfère à ces autorités.

Dès lors, notre Conseil, en sa séance du 12 mars dernier, a décidé de questionner le Conseil supérieur de la santé et le SPF Santé publique à ce sujet.

Sachez que tant que nous n'avons pas l'assurance que cette installation n'aura aucun effet nocif sur votre santé, nous poursuivons notre moratoire.

Forts attentifs au suivi de ce dossier, nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès réception des informations supplémentaires demandées.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy oval shape with a tail that loops back to the top left.

Rascale PERAÏTA

Présidente
CPAS de la Ville de Bruxelles